



# IMMOBILIERE SAINT NABOR CLEMENT COLBUS

DEPUIS 1979

TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE  
LOCATIONS

## HONORAIRES

### I - VENTE

#### 1° Immeubles

➤ Prix de vente entre	0 €	et	68 000 €	.....	6 000.00 €	TTC
➤ Prix de vente entre	68 001 €	et	90 000 €	.....	9.00 %	TTC
➤ Prix de vente entre	90 001 €	et	152 000 €	.....	8.00 %	TTC
➤ Prix de vente entre	152 001 €	et	228 000 €	.....	7.00 %	TTC
➤ Prix de vente supérieur à			228 000 €	.....	6.00 %	TTC

TVA au taux de 20 % incluse.

#### 2° Terrains à bâtir

➤ Honoraires (% du prix de vente)	.....	10.00 %	TTC
➤ Minimum forfaitaire	.....	5 000.00 €	TTC

TVA au taux de 20 % incluse.

#### 3° Villégiature, résidences secondaires, étangs, loisirs

➤ Honoraires (% du prix de vente)	.....	10.00 %	TTC
➤ Minimum forfaitaire	.....	6 000.00 €	TTC

TVA au taux de 20 % incluse.

#### 4° Immeubles non achevés

➤ Honoraires (% du prix de vente)	.....	10.00 %	TTC
➤ Minimum forfaitaire	.....	10 000.00 €	TTC

TVA au taux de 20 % incluse.



### 5° Murs commerciaux, fonds de commerce, locaux d'activités

➤ Honoraires (% du prix de vente) .....	10.00 %	HT
➤ Minimum forfaitaire .....	6 000.00 €	HT
Soit un montant toutes taxes comprises de .....	7 176.00 €	TTC

TVA au taux de 20 % en sus.

Ces honoraires sont calculés sur le prix de vente et sont à la charge du mandant.

## II - LOCATION HABITATION

### 1° Négociation, rédaction de bail et état des lieux d'entrée

Le montant des honoraires d'entremise, négociation, visite, constitution de dossier locataire et rédaction de bail est calculé sur la base de deux fois le montant du loyer, valeur TTC, TVA au taux de 20 % incluse, et répartis dans le tableau ci-dessous.

Le montant des honoraires d'établissement d'état des lieux d'entrée est calculé à partir de la surface habitable du logement, soit 3 € TTC/m<sup>2</sup>, TVA au taux de 20 % incluse.

	Charge Bailleur	Charge Locataire	Total
- Entremise et négociation .....	12 %	-	12 %
- Visite, constitution dossier locataire et rédaction bail .....	35 %	35 %	70 %
- Etat des lieux d'entrée .....	(3€ x surf) /2	(3€ x surf) /2	-

## III - LOCATION COMMERCIALE – PROFESSIONNELLE

### 1° Négociation et rédaction de bail

**TRENTE POUR CENT (30 %) HORS TAXES DU LOYER ANNUEL HORS TAXES, CALCULE SUR LA MOYENNE DES TROIS PREMIERES ANNEES**

A la charge du bailleur et du preneur pour moitié chacun.

TVA au taux de 20 % en sus.